



VILLE DE
CAP D'AIL
SERVICE DES SPORTS



Avenue Marquet
06320 CAP D'AIL
04 93 78 96 40
e-mail : sports@cap-dail.fr
site internet : www.cap-dail.fr

8^{ème} ANIMATHLON DE CAP D'AIL

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2018

Inscription gratuite – Ouvert à 50 enfants

8 à 12 ans

75 mètres de natation

PLAGE MARQUET

400 mètres de course à pied

Départ à 10H30

Bulletin de pré-inscription

À rendre avant le 8 septembre 2018

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Sexe : H F

Adresse : _____

Téléphone : _____ e-mail : _____

Tout dossier incomplet sera refusé et non enregistré comme inscription. Le bulletin d'inscription et d'information sera transmis au responsable légal de l'enfant la dernière semaine du mois d'août, afin de confirmer l'inscription de votre enfant.

RÈGLEMENT

Extraits de la réglementation officielle :

Un compétiteur ne doit pas bloquer, gêner, agresser, faire des mouvements brusques, qui contrarieraient la progression d'un autre compétiteur, que ce soit intentionnellement ou par négligence.

Après un abandon, le compétiteur doit informer l'arbitre le plus proche ou l'un des officiels et rendre son dossard.

Il est interdit de recevoir une aide physique et matérielle.

Seuls les compétiteurs et les officiels sont autorisés dans l'aire de transition et sur la ligne de départ et d'arrivée.

Le port du teeshirt est obligatoire pour la course pédestre avec le dossard apparent.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, les organisateurs se réservent le droit de changer ou annuler l'épreuve.

8^{ème} ANIMATHLON DE CAP D'AIL (GRATUIT)

Inscription par courrier à retourner avant le 7 septembre 2018 au :

Service des Sports –Base Nautique - Plage Marquet 06320 CAP D'AIL.

Parcours : Plage Marquet

- Natation en mer : 75 mètres.
- Course pédestre : 400 mètres.

Ravitaillement :

1 solide à l'arrivée et 1 liquide entre l'épreuve de natation et la course pédestre.

Secours :

Plusieurs dispositifs de secours + médecins du sport.

Contrôles :

Ils sont effectués par les organisateurs.

Classements :

Tous les compétiteurs seront récompensés.

Horaires :

Retrait des dossards entre 9h00 et 10h00 - Briefing à 09h45. Départ des 8-10 ans à 10h30. Départ des 10-12 ans à 10h45.

Consignes :

Interdiction de jeter tout détritrus sur le parcours sous peine de disqualification.

Autorisation parentale

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon fils/ma fille, mineur(e) : _____

A participer à l'Animathlon de Cap d'Ail du dimanche 23 septembre 2018.

Fait le : _____

Signature :